



Extrait de PV du Bureau Plénier du 20 septembre 2021

3/ Compétitions 2021/2022.

c/ Désignation des arbitres assistants en U18 et U20 :

Pour les championnats U18 R1 et U20 R2, la Ligue demande aux Districts de lui fournir des arbitres pour pouvoir assurer la désignation de 3 arbitres officiels sur chaque rencontre.

Toutefois, devant faire face à un manque d'arbitres conséquent, la question se pose de ne plus désigner d'arbitres assistants officiels dans l'une de ces compétitions.

- **Après réflexion, le Bureau Plénier décide, à titre provisoire et à l'unanimité, de remettre à disposition des Districts les arbitres assistants officiels désignés sur les rencontres du championnat U20 R2, soit un total de 36 arbitres. Les clubs devront donc fournir les arbitres assistants bénévoles.**

d/ Traitement des hors-jeux par les arbitres assistants bénévoles :

Suite à une question posée lors d'une réunion de clubs, le Bureau Plénier doit clarifier la situation et déterminer la règle à appliquer concernant le traitement des hors-jeux par les arbitres assistants bénévoles.

Avant la fusion, les arbitres assistants bénévoles de l'ex-Auvergne étaient autorisés à lever le drapeau pour signaler les hors-jeux (dans la mesure où ils avaient suivi une formation), alors qu'en ex-Rhône-Alpes cela leur était interdit (car ces derniers, au contraire, n'étaient pas formés).

Après la fusion, le fonctionnement n'a pas changé et les formations envisagées sur le territoire de la Ligue n'ont pu avoir lieu du fait de la pandémie. Il n'y a donc pas d'uniformité de traitement sur tout le territoire.

- **Après discussion, le Bureau Plénier décide à l'unanimité d'appliquer les règles suivantes :**
- **Matchs entre équipes de l'ex-Auvergne :**
les arbitres assistants bénévoles sont autorisés à signaler les hors-jeux.
 - **Matchs entre équipes de l'ex-Rhône-Alpes :**
les arbitres assistants bénévoles ne sont pas autorisés à signaler les hors-jeux.
 - **Matchs entre équipes des deux secteurs :**
les arbitres assistants bénévoles ne sont pas autorisés à signaler les hors-jeux.

Lyon, le mardi 21 septembre 2021.

